



Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense

*Article paru dans le **Luxemburger Wort** du 3 décembre 2004 (traduit par le service des langues de l'Assemblée)*

Politique européenne de sécurité et de défense/Assemblée de l'UEO

Luc Frieden veut renforcer l'UE

Les priorités du Luxembourg pour la présidence de l'UE au premier semestre 2005

En prenant la présidence tournante du Conseil de l'UE le 1^{er} janvier 2005, le Luxembourg prendra en charge les questions de sécurité et de défense de l'Europe et assumera la présidence du Conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Le ministre de la défense Luc Frieden vient de présenter devant l'Assemblée de l'UEO les priorités de la présidence luxembourgeoise. Selon M. Frieden, l'objectif déclaré de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) consiste à faire de l'Union européenne une institution politique complète dotée d'une capacité d'action crédible.

Deux menaces essentielles

M. Frieden a désigné le terrorisme international comme étant l'une des plus grandes menaces pesant sur la sécurité de l'UE. Lors du prochain Sommet européen de la mi-décembre, l'Union adoptera un plan d'action pour le combattre. Une démarche intégrée suppose une harmonisation avec la politique menée dans le domaine de la justice et des affaires intérieures.

Cependant, même les crises régionales comme celles des Balkans, de l'Ukraine, du Proche-Orient et de l'Afghanistan ont, selon le ministre, des incidences directes sur la sécurité et la stabilité de l'Europe. Cette « mondialisation de l'instabilité » exige une réponse globale. L'Europe doit assumer ses responsabilités dans ce domaine. M. Frieden s'est prononcé pour la mise en œuvre intégrée de moyens politiques, civils et militaires.

Une nouvelle dimension

Pour concrétiser cette nouvelle dimension de l'unification européenne, il reste cependant à fournir un travail de persuasion. Il faut que nos concitoyens comprennent la nécessité d'une réforme des forces armées dans un environnement qui s'est profondément transformé au cours de la précédente décennie.

La PESC fonde son autorité sur l'existence de moyens d'invention militaire crédibles. Le Luxembourg s'applique à renforcer les aspects opérationnels civils et militaires de la PESD [*politique européenne de sécurité et de défense*], a déclaré M. Frieden. Il s'agit en outre de consolider les capacités militaires en s'appuyant sur des critères précis et mesurables tels que la mobilité stratégique (c.a.d. les transports aériens et maritimes sur de grandes distances), la déployabilité, l'interopérabilité des forces et la durabilité en cas d'intervention. La création de 13 groupements tactiques nationaux ou multinationaux, décidée le 22 novembre par les ministres de la défense de l'UE, est donc d'une importance capitale pour permettre à l'UE de réagir rapidement en cas de besoin.

Parallèlement, M. Frieden s'est prononcé pour le renforcement de la base industrielle et technologique de la défense européenne, afin de dépenser de manière rationnelle les deniers publics. L'Agence européenne de défense a un rôle crucial à jouer dans ce contexte. Enfin, M. Frieden a souligné que la PESD ne saurait remplacer l'OTAN et confirmé l'existence d'une communauté transatlantique de valeurs et d'intérêts.

Pour le contrôle parlementaire

Eu égard à l'avenir incertain de l'Assemblée de l'UEO, le ministre de la défense a promis que le Luxembourg ne prendrait aucune initiative visant à dénoncer le Traité de l'UEO.

Marcel Glesener, Président sortant de l'Assemblée de l'UEO, s'était déjà démené pour le maintien en vie de l'Assemblée de l'UEO, afin que les représentants des parlements nationaux des Etats membres de l'UE puissent poursuivre le dialogue avec les décideurs de l'Union. La présidence néerlandaise de l'UE, qui assure la présidence de l'UEO jusqu'à la fin de l'année, avait fondamentalement remis en question le bien-fondé de son maintien en existence et proposé de prendre dès maintenant la décision de dénoncer le Traité de l'UEO à l'entrée en vigueur de la Constitution européenne.

Le député Sef Goris a été élu pour un an comme successeur de Marcel Glesener, qui a quitté ses fonctions le 1^{er} décembre. Le libéral belge mettra l'accent, au cours de sa présidence, sur le renforcement des contacts entre l'Assemblée de l'UEO et le Comité politique et de sécurité (COPS), la coopération avec la Russie, l'Ukraine, le Belarus et la Moldova, et sur la lutte contre l'inefficacité des dépenses européennes d'armement par une meilleure coordination entre les Etats membres.